



Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

Facture N° 20230345

En date du : 16/03/2023
Dossier n° :
Compte client : CCCAS
Tél du client :
Portable du client :
Suivi par : Audrey CRESPEL
Commande n° :

CCAS
4 place du 11 septembre
62400 BETHUNE

Page 1 / 1

Fournitures et Services TTC	TVA	Qté	Prestations courantes	Prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
Cérémonie funéraire					
Autres prestations ou fournitures éventuelles convoi indigent avec forfait fourniture mairie de Béthune décès de monsieur VANDORSELEAR	1	1	500.00 €		
Total Fournitures et Services TTC			500.00 €		

*Obligatoire **Prestation et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

CT	TVA %	Base TVA	Mont. TVA	Total	TOTAL TTC : 500.00
0	0 %	0.00	0.00	0.00	
1	10 %	454.55	45.45	500.00	
		454.55 €	45.45 €	500.00 €	

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation). Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le règlement est à effectuer, dès réception, à l'ordre de POMPES FUNEBRES CRESPEL.

Nos coordonnées bancaires : Crédit du Nord

IBAN : FR76 3007 6026 6669 2165 0020 019

BIC : NORDFRPP

Liste des règlements :

-